



DECLARATION PREALABLE du SGEN-CFDT

Comité technique académique

Janvier 2013

Le bilan de la rentrée 2012 a été globalement négatif : une rentrée avec 490 suppressions de postes en Picardie, des conditions de travail toujours plus dégradées, et un dernier trimestre morose malgré un sursaut d'espoir après l'élection présidentielle. Rien ne va assez vite et tout n'a pas changé « maintenant ». C'est sur ces regrets que s'est achevée l'année.

Et pourtant, le Sgen-CFDT Picardie fait le choix d'aborder cette année avec plus d'optimisme que les années précédentes. Certes nous aurions aimé que nos vœux soient exaucés dès 2013 : plus de créations de postes dès septembre, une augmentation du point d'indice, une réduction franche des journées d'écoles, un second souffle pour l'Éducation Prioritaire, une rénovation du baccalauréat ...mais nous ne nous associons pas à ceux qui prétendent que tout va mal, car nous sommes conscients du changement de cap entamé par le gouvernement.

Pour le Sgen-CFDT, les premières mesures annoncées vont dans le bon sens :

- la création des Écoles supérieures du Professorat et de l'Éducation (*ESPE*),
- le recrutement des Emplois d'Avenir Professeur (*EAP*),
- des concours exceptionnels pour augmenter le nombre de recrutements, y compris pour les non-titulaires,
- un projet de loi d'orientation dans le supérieur qui mettra fin aux dérives de la loi LRU...

Pour ce qui est du changement des rythmes scolaires dans le premier degré, le Sgen-CFDT attend une compensation financière dans la perspective d'une égalité avec les enseignants du second degré, et au travers de mesures immédiates et significatives sur le versement d'une ISOE et sur l'accès à la hors classe.

Dans l'académie, la rentrée 2013 se fera pour la première fois depuis 10 ans avec des créations de postes :

- 86 postes d'enseignants dans le premier degré,
- 24 dans le second degré,
- 3 CPE.

Nous n'oublions pas non plus que la Picardie va recruter, dès janvier 2013, 79 EAP pour le premier degré public (*Aisne* : 22 ; *Oise* : 36 ; *Somme* : 21), 21 EAP pour le second degré public, et 1 EAP pour l'enseignement agricole public.

Nous ne pouvons néanmoins que regretter la suppression de 2 postes administratifs. Ces personnels ont été largement mis à contribution dans les années passées tant par des suppressions de postes que par des réorganisations de service. Le Sgen-Cfdt aurait souhaité quelques créations de postes et au moins le maintien de l'existant.

Concernant la répartition des créations de postes proposée par le Recteur :

- Pour le premier degré, la répartition nous semble cohérente avec les effectifs des départements et la situation particulière de l'Oise.
- Pour le second degré, nous ne sommes pas opposés à la priorité donnée aux collèges en Éducation Prioritaire, mais 24 postes en tout sont largement insuffisants pour rétablir des années de dégradation continue. En l'absence de toute réorganisation d'ampleur, les conséquences d'une mise en œuvre désastreuse des réformes des lycées et des LP continueront à peser fortement sur les conditions de travail des collègues à la rentrée 2013, qui ne pourra être qu'une fois de plus très difficile.